

<https://briand-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article804>



# Informations et tarifs restauration et hébergement

- Administration - Restauration et Hébergement -

Date de mise en ligne : mercredi 17 juin 2020

---

Copyright © Lycée Aristide Briand (LGT-LP)Évreux - Tous droits réservés

---

Vous trouverez ci-dessous les nouveaux tarifs pour l'année 2022-2023 votés au CA du 18 octobre 2022 :

**Demi-pensionnaire** (facturation au trimestre)

Forfait 4 jours (**430,08Euros** forfait annuel)

Forfait 5 jours (**515,20Euros** forfait annuel)

**Demi-pensionnaire à la prestation AVANCE** 41,00 Euros (10 repas) par Chèque, espèces ou Carte Bleue

**Interne en pension complète** (facturation au trimestre)

CAUTION 90,00 Euros (1ère inscription)

Interne 4 nuits+vendredi (**1241,60Euros** forfait annuel)

(lundi soir au vendredi midi)

Interne 5 nuits (**1400,00Euros** forfait annuel)

(du lundi soir au samedi matin)

Interne 6 nuits (**1504,00Euros** forfait annuel)

(du dimanche soir au samedi matin)

MODE DE REGLEMENT : le règlement s'effectue par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Aristide Briand (ne pas oublier d'indiquer le nom, prénom de l'élève au dos du chèque - aucun chèque ne peut être différé sur plusieurs mois) ou en espèces et Carte Bleue à l'Intendance (Bât. A).

NOUVEAUX ELEVES : les familles doivent rendre les fiches d'inscription à la demi-pension et internat le jour de la rentrée accompagnées du paiement (si choix de la prestation ou caution). Le badge permettant l'accès au restaurant scolaire sera distribué dans les classes dès le premier jour de la rentrée.

REINSCRIPTIONS : Les fiches d'inscription à la demi-pension et à l'internat devront être complétées obligatoirement et déposées, accompagnées du paiement (si choix de la prestation ou caution) au service intendance (Bâtiment A).